

Madame cécile collion née DEPREZ -

Propriétaire de la parcelle 24035 au bord du chemin des
Roteb - (ajout de l'emplacement 23) élargissement Sentier
du Lac.

Je ne suis pas opposée au projet mais SOUS CONDITION
de déblocage à la construction de cette zone 2 RUA à classer
en 1 RUA

Zone bloquée depuis 50 ans, cette zone a toujours été classée
en urbanisation future aux différents POS et PLU.

J'espère que ma demande sera cette fois prise en considération

Fait à La Balme le 26 avril 2024

Collion